



**Fédération SUD Éducation**  
31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris  
Tél. : 01 58 39 30 12 - fede@sudeducation.org  
[www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)



Paris, le samedi 24 février 2018

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,  
110 rue de Grenelle 75007 Paris

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation, Pavillon  
Boncourt – 21, rue Descartes – 75005 Paris

Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes  
publics, 139, rue de Bercy – 75012 Paris

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, 1, Place  
Beauvau, 75800, Paris

**Objet : Préavis de grève pour la journée du 5 avril 2018**

La Fédération des syndicats SUD éducation épose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant **la journée du jeudi 5 avril 2018 de 7:00 à minuit** l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires (enseignant-e-s, enseignant-e-s-chercheurs-chercheuses et chercheurs-chercheuses, IATOSS, ITA et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé-e-s par le ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche, le Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des Collectivités Territoriales, le Ministère des affaires étrangères ou le Ministère de la fonction publique) qui se mobiliseront pour les revendications suivantes :

- Nous nous opposons à la fin du dispositif dit « Sauvadet » le 13 mars 2018.
- Nous nous opposons au licenciement massif des personnels embauchés en CAE pour assurer des missions pérennes dans les établissements scolaires.
- Nous nous opposons au recrutement de « volontaires » en service civiques, amené-e-s à effectuer des missions qui relèvent d'emplois statutaires dans les écoles et les établissements
- Nous nous opposons au recrutement d'enseignant-e-s contractuel-le-s dans le second degré : nous revendiquons le recrutement de professeur-e-s titulaires en nombre suffisant pour assurer toutes les missions, dans la classe ou dans le cadre de remplacements courts ou longs.
- Nous nous opposons au recrutement d'enseignant-e-s contractuel-le-s dans le premier degré, pour le recrutement de professeurs des écoles titulaires en nombre suffisant pour assurer toutes les missions, dans la classe, pour les remplacements de courte ou de longue durée.
- Nous revendiquons le versement de l'indemnité REP ou REP+ aux assistant-e-s d'éducation.

- Nous revendiquons la titularisation, sans condition de concours ou de nationalité de tous les personnels précaires embauchés par les Ministères de l'Éducation Nationale ainsi que de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Ministres, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale.

Olivier Lafferrière, co-secrétaire de la fédération SUD éducation

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Olivier Lafferrière', written in a cursive style.